RCS : THONON LES BAINS
Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00320
Numéro SIREN : 419 831 706
Nom ou dénomination : ABC COIFFURE

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005170

Liasse fiscale 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) ① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise SARL ABC COIFFURE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 15 AVENUE GENERAL DE GAULLE 74200 THONON LES BAINS

SIRET 41983170600017

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2022 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014 690	016 381	309
	Immobilisations corporelles *		028 134 783	030 94 810	39 973
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
		Total I (5)	044 135 473	048 95 190	40 282
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050 4 830	052	4 830
	STOCKS Marchandises *		060 2 900	062	2 900
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072 2 825	074	2 825
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 147 897	086	147 897
	Charges constatées d'avance *		092 1 738	094	1 738
		Total II	096 160 190	098	160 190
		Total général (I + II)	110 295 663	112 95 190	200 472

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 622
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	763
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	104 141
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(16 157)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	96 370
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	73 063
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 091
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 265)	172	24 949
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	104 103
	Total général (I + II + III)	180	200 472

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	50 017
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	505
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie certifiée conforme à l'original -
Mme Boisson, Gérante

SAGE Experts-comptables janvier 2023

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL ABC COIFFURE — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	9 291
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	199 558
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	9 500
	Autres produits				230	1 724
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	220 073
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	4 646
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(28)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	10 903
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	338
	Autres charges externes * (dont crédit bail – mobilier : – immobilier :)				242	48 439
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243 1 008	244	6 626
	Rémunérations du personnel *				250	123 451
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	28 736
	Dotations aux amortissements *				254	12 837
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	292
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	236 239
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(16 166)
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	988
	Produits exceptionnels (IV)				290	1 031
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	33
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(16 157)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 314 16 157

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	JEI (44. *sexies* A)	989		
	ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991				
	ZFANG 44. *quaterdecies*	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643		
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647		
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	354 16 157
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	372 16 157

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023

ABC COIFFURE
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 15, avenue Général de Gaulle - 74200 THONON LES BAINS
419 831 706 00017 RCS THONON LES BAINS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -16 157,00 euros au compte "report à nouveau" débiteur à créer au passif du bilan et s'élevant ainsi à -16 157,00 euros.

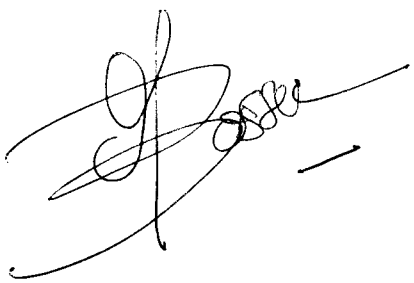
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 96 369,45 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Mademoiselle Anne BOISSIN



ABC COIFFURE
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 15, avenue Général de Gaulle – 74200 THONON LES BAINS
419 831 706 00017 RCS THONON LES BAINS

RAPPORT DE LA GÉRANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chères associées,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société fut satisfaisante en termes de volume d'activité qui s'est maintenu par rapport à l'exercice précédent, cependant que l'augmentation de la seule masse salariale associée aux rattrapages effectués par l'URSSAF par suite de la crise sanitaire nous a conduit à constater un résultat net déficitaire alors que nos autres charges d'exploitation sont demeurées quasiment identiques. La situation est parfaitement identifiée et n'est en aucun cas alarmante ni de nature à remettre en cause notre modèle économique puisque, depuis longue date, le coût de notre main-d'œuvre par rapport au prix de vente de nos prestations est dans la norme basse de la profession.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, mais comme tous acteurs économiques, nous sommes soucieuses des matières premières utilisées dans la composition des produits utilisés aux salons comme de la gestion des déchets qui se doit d'être la plus vertueuse possible.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023 sont d'une part de maintenir ce volume d'activité puisque depuis longue date le coût de notre main-d'œuvre par rapport au prix de vente de nos prestations est dans la norme basse de la profession de sorte qu'il n'y a pas lieu et d'autre part d'orienter nos efforts vers les prestations à plus forte valeur ajoutée.

Informations générales.

Nous vous informons que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent, et conformément aux dispositions en vigueur. Nous vous précisions par ailleurs :

- Nous n'avons aucune filiale, ni participation dans d'autre société, nous n'avons aucune société contrôlée, ni pris de participation significative dans des sociétés ayant leur siège social en France.
- Sur les participations réciproques et l'autocontrôle :
 - Participations détenues dans le capital par des sociétés contrôlées : NEANT ;
 - Aliénation d'actions ayant pour effet de mettre fin aux participations croisées : NEANT.
- Sur les opérations relatives à des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés : NEANT.
- Sur l'actionnariat salarié : NEANT.
- La Société n'a pas fait l'objet d'une condamnation pécuniaire pour pratique anticoncurrentielle.
- Etat des cautionnements, avals, garanties données par la société : NEANT.
- Etat des sûretés consenties : NEANT.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 208 849,00 euros contre 205 606,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,58% alors que le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 11 224,00 euros contre 8 152,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 37,68%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 15 858,00 euros contre 14 837,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,88%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 48 439,00 euros contre 41 162,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,68%. Il vous a été remis avec les convocations le détail du compte de résultat sur lequel est également détaillé, poste par poste, ces autres charges auquel nous vous renvoyons. Une lecture de celui-ci vous en sera faite préalablement aux votations.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6 626,00 euros contre 6 688,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,93%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 123 451,00 euros contre 99 840,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 23,65% tandis que le montant des charges sociales s'élève à

28 736,00 euros contre 18 381,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 56,34%. L'effectif salarié moyen s'élève à six salariés contre sept salariés pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12 837,00 euros contre 14 488,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,40%.

Le montant des autres charges s'élève à 292,00 euros contre 275,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,18%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 236 239,00 euros contre 195 671,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,73%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -16 166,00 euros contre 18 087,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -189,38%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -988,00 euros (-728,00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -17 154,00 euros contre 17 359,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -198,82%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 997,00 euros contre 1 706,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -41,56%.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 827,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par une perte de -16 157,00 euros contre un bénéfice de 18 238,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -188,59%.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 200 472,00 euros contre 233 791,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,25%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -16 157,00 euros, que nous vous proposons de bien vouloir affecter en totalité au compte "report à nouveau" débiteur à créer au passif du bilan et s'élevant ainsi à -16 157,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 96 369,45 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à THONON LES BAINS
Le 8 Juin 2023
Mademoiselle Anne BOISSIN
Gérante

